

AOÛT 2009

15<sup>ème</sup> année,  
No. 101



COMMUNE DE BASSINS—1269 BASSINS—022 366 23 22  
HEURES D'OUVERTURE : LU-VE 7H30-11H30  
LUNDI SOIR : 18H30-19H30  
LE SYNDIC EST À VOTRE ÉCOUTE LE LUNDI DE 17H00 À 18H30,  
SUR RDV AUPRÈS DU BUREAU COMMUNAL

# BASSINFOS



## CÉLÉBRATION DU 1100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE CLUNY

C'est en 909 (ou 910) que Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, pour le salut de son âme, cède au moine Bernon un petit domaine au sud de la Bourgogne, du nom de Cluny, où se dresse une modeste chapelle, charge pour lui d'y fonder un monastère dédié aux apôtres Pierre et Paul.

Le Jura est aux sources historiques de Cluny. Bernon le quitta avec 6 moines de Baume-les-Messieurs et 6 moines de Gigny-sur-Suran pour aller fonder l'abbaye de Cluny qui deviendra le „phare de l'Occident médiéval“.

L'église Notre-Dame, à Bassins, dont la partie principale daterait du Xe siècle, est probablement devenue clunisienne à la suite d'une donation faite à Cluny par Humbert 1er, sire de Prangins.

Bassins est membre de la Fédération des sites clunisiens. En effet, il est important pour un site d'intégrer un réseau de dimension européenne, l'affiliation étant la reconnaissance d'une histoire commune avec Cluny. Elle permet également le développement d'un tourisme culturel durable fondé sur des valeurs d'humanisme promues par le Conseil de l'Europe.

Bassins s'impliquera donc pleinement dans la célébration de l'événement et vous tiendra au courant des manifestations 2009 et 2010, locales et européennes. Aussi vous êtes toutes et tous conviés aux **journées officielles d'ouverture** le **10 septembre 2009** à Dole et Baume-les-Messieurs, le **11 septembre** à Gigny-sur-Suran et le **12 septembre** à Baume-les-Messieurs. Pour les horaires et types d'événements consultez: [www.juramusees.com](http://www.juramusees.com).

L'ouverture des festivités à Cluny même aura lieu le dimanche **13 septembre 2009** sous le titre „Ouvrez les portes“. Les participants se retrouveront le matin aux 12 portes de la ville; la matinée se terminera notamment par de grands banquets de quartiers autour des dites portes. Après le repas, Clunisois du bourg et Clunisois des villages alentours se donneront la main pour former une grande chaîne humaine entourant les anciens remparts de la ville. Des invitations symboliques seront envoyées dans douze directions à des sites clunisiens de l'Europe entière et jusqu'à tard dans la soirée résonnera une grande fête populaire ouverte à tous.

Le programme officiel, en constante évolution, peut être consulté sur [www.cluny2010.eu](http://www.cluny2010.eu).

Enfin, le **27 septembre 2009** aura lieu à Montcherand (près d'Orbe), un **concert de chants médiévaux** donné par Laostic-Bourgogne.

Au plaisir de vous rencontrer lors des ces manifestations qui permettront de nous ouvrir sur le monde extérieur et de prendre contact avec nos voisins.

*G. Auberson, pour le groupe de travail*

### DANS CE NUMÉRO :

Cluny 2010	1
Agenda	1
Plan canicule	2
« SEL » et réseau d'entraide	2
Dossier déchetterie : « Autres déchets »	2

## AGENDA BACHENARD

27-29 août	JVAL Festival—Begnins
29-30 août	Fête de paysannes vaudoises
12-13 septembre	Journées du patrimoine « Au fil de l'eau »
20 septembre	Fête des orgues

AOÛT 2009



BASSINFOS® SUR LE NET : WWW.BASSINS.CH

# BASSINFOS

## INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

### CANICULE ET PERSONNES FRAGILES

La période estivale est à son apogée, nous exposant parfois à des températures élevées, voire caniculaires ayant des conséquences sérieuses sur la santé de certaines personnes fragiles et esseulées.

**La Commune de Bassins lance un appel à toute personne susceptible d'avoir besoin qu'on lui apporte des boissons.**

La famille, les voisins ou les amis peuvent également **prendre contact auprès de la Commune : 022 366 23 22.**

### CRÉATION D'UN « SEL » À BASSINS

Savez-vous ce que c'est qu'un « SEL » ?

Il s'agit d'un « **système d'échange local** » qui vise non seulement à **créer des échanges locaux** de services, compétences et de biens, mais permet aussi un **lien social** étendu et la **valorisation des savoir-faire**.

Quelques citoyens bachenaards ont lancé en juin un groupe de réflexion pour mettre en place un SEL à Bassins.

**Intéressés par le concept ? Rejoignez-nous : 022 366 51 50**



## DOSSIER DÉCHETTERIE

## « AUTRES » DÉCHETS »

### PNEUS, MATIÈRES COMPOSITES, MÉTAUX, CARTOUCHES D'ENCRE, TONER, BOIS. OÙ VONT-ILS ? PETIT RAPPEL...

#### Plastiques

Les films plastiques souples partent dans la « benne jaune ».

Le reste part à la poubelle, sauf si l'objet fait plus de 60 cm. : il part alors dans la benne des « encombrants ».

**Ne brûlez jamais des matières plastiques en plein air : leur combustion dégage des fumées très nocives.**

Le PET est recyclé à part.

#### Matières composites

Ce sont des déchets composés de plusieurs matières : carton, plastique, voire aluminium. Ce sont en général des briques de lait, de jus de fruit., des emballages mixtes, des papiers souillés, mouchoirs, papier ménage, serviettes. Ils partent à la poubelle.

En règle générale, **un objet composé de plusieurs matières** (meubles, parasol, vélo, poussette, matériel divers) **doit être démonté**

et les diverses parties qui le composent doivent être triées et éliminées en fonction de leur type (métal, bois, plastique, encombrants...).

#### Métaux

Fer blanc et aluminium sont évacués dans la même benne à Bassins. Les canettes de boissons doivent être préalablement pliées, ceci pour réduire les volumes évacués et réduire les coûts d'évacuation.

Les boîtes et barquettes pour aliments doivent être bien vidées avant évacuation.

#### Capsules Nespresso

Un container bleu sous le hangar est prévu spécialement pour la récupération des capsules Nespresso. L'aluminium des capsules est refondu pour produire de la matière neuve et le marc de

café est trié et composté.

#### Pneus

Le pneus doivent être évacués chez votre garagiste.

**La Commune de Bassins ne les accepte pas, ou moyennant une taxe d'évacuation.**

#### Cartouches d'encre et toner

Elles doivent être retournées aux fournisseurs.

**La Commune de Bassins ne les accepte pas.**

#### Textiles et chaussures

Les habits et les chaussures propres et utilisables sont récupérés dans divers containers sous le hangar et sont destinés à des œuvres d'entraide. Les textiles usagés sont transformés en chiffons ou fibres. Les textiles et chaussures inutilisables doivent être mis à la poubelle.

#### Bois

Troncs et branches sont éliminés au composte.

Les autres déchets de bois sont éliminés dans la benne dédiée.

Le bois ne représente de valeur à la récupération que s'il ne contient aucune matière composite.

Attention donc de bien démonter les parties métalliques ou plastiques de certains meubles, avant de les évacuer.

**Ainsi s'achève le « dossier déchetterie » qui vous a été présenté depuis début 2009. Merci de votre écoute attentive tout au long de ces derniers mois.**

Questions et renseignements :  
[recordon@bassins.ch](mailto:recordon@bassins.ch)



**RAPPEL : LES FEUX DE DÉCHETS ET LA MISE EN DÉCHARGE SAUVAGE SONT PUNIS PAR LA LOI.  
EN CAS DE DOUTE SUR L'ÉLIMINATION D'UN DÉCHET, VOUS ADRESSER À LA COMMUNE.**